Conditions générales de vente

1 ASPECTS GÉNÉRAUX ET CADRE D'APPLICATION

1.1 Les présentes conditions générales de vente, de livraison et de paiement font partie intégrante de toute contrat conclu entre notre Société Weleg Sàrl et un client. Elles sont à disposition dans nos points de vente et figurent sur notre site internet www.weleg.ch. Dès lors, elles sont réputées connues et acceptées sans réserve lors de la conclusion d'une vente avec un client, par la passation d'une commande, lors de la conclusion d'un contra ou par la prise de possession de nos marchandises. Elles prévalent sur toutes autres conditions générales antérieures. Nous nous réservons le droit de modifier en tout temps ces conditions générales.

1.2 Tous les contrats (confirmation de commande signée par le client) pour la vente des produits de WELEG à un tiers (dénommé ci-après le « Client ») sont régis par les présentes Conditions générales, qui font partie intégrante et substantielle de tous les contrats de vente et confirmation de commande avec le Client.

1.3 D'éventuelles conditions contraires à ou différentes des présentes Conditions générales demandées par le Client devront être expressément stipulées et signées par WELEG Sàrl.

2 PROPOSITIONS DE COMMANDE

2.1 Chaque confirmation de commande d'achat des Produits envoyées par WELEG au Client ne deviendra contraignante qu'au moment où elle sera signée pour acceptation et expédiée en retour à WELEG Sàrl. Au cas où la confirmation de commande n'est pas retournée signée à WELEG Sàrl avant le 2ème jour ouvrable, WELEG ne garantira plus la disponibilité du matériel présent dans la proposition, et la date d'exécution prévue sera différée en raison du retard de l'acceptation.

2.2 Les propositions de fourniture passées par le biais de l'agent sont subordonnées à l'acceptation de la maison, avec l'envoi au Client d'une Proposition de commande qui devra être signée pour acceptation.

2.3 En signant la confirmation de commande, le Client (selon le code des obligations Suisse) à partir de la date de parachèvement du contrat de vente, se reconnaît débiteur envers WELEG de la somme qui y est indiquée.

2.4 Au cas où le Client signerait la confirmation de commande au nom ou pour le compte d'autrui, le Client en signant la commande s'engage solidairement à l'accomplissement de tout ce qui est convenu dans cette commande.

2.5 Les confirmations de commandes acceptées par le Client ne peuvent pas être annulées sauf sur autorisation écrite de WELEG Sàrl, qui de toute façon se réserve le droit de facturer au client jusqu'à 50% de la valeur total du contrat.

2.6 Les quantités demandées par le Client sont entendues toujours à titre indicatif, et sont sujettes à être arrondies par excès au cas où la mesure indiquée ne correspondrait pas à un multiple de l'entier, car on ne livrera sous aucun prétexte des portions de lattes ou de profilés.

2.7 Les délais d'expédition indiqués sur la confirmation de commande doivent être entendus comme donnés à titre indicatif. Aucun dédommagement ni débit ne pourra être demandé à WELEG à cause du non-respect de ces délais. Toutefois le Client pourra résilier le contrat après un certain délai qui devra être convenu en toute bonne foi avec WELEG.

3 TRANSPORT ET LIVRAISONS

3.1 La marchandise, même si elle et prise franc de port, voyage aux risques et périls du Client ; en cas de perte, d'avarie et/ou de retard dans la livraison de la marchandise, le Client devra demander l'éventuel dédommagement exclusivement à l'expéditionnaire/transporteur, et ne pourra rien prétendre de WELEG Sàrl. Au moment de la livraison par l'expéditionnaire/transporteur et en présence de ce dernier, le Client est tenu de vérifier la marchandise reçue, en contrôlant si l'emballage et le matériel sont intacts, en vérifiant le type et les quantités des produits reçus, en signant le document de transport tout en y indiquant une réserve en cas de non-conformité. Autrement aucune réclamation dans ce sens ne sera acceptée.

3.2 Sauf pacte contraire expressément convenu entre les parties, au cas où la marchandise commandée ne serait pas retirée pendant la période convenue, WELEG pourra non seulement émettre la facture régulière relative au coût du Produit, mais aussi débiter au Client les frais de stockage de la marchandise chez l'expéditionnaire/transporteur. Le Client, en outre, ne pourra formuler, à l'encontre de WELEG, aucune demande de dédommagement pour perte ou avarie de la marchandise.

4 CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT DECKING

4.1 Les tolérances indiquées se réfèrent au moment de la première livraison de la marchandise et à une humidité relative du bois de 15% +/- 3%. Les tolérances géométriques suivantes sont acceptables : épaisseur 2% ; - Largeur 2% - longueur 0,2% (pour le matériel abouté). Les usinages demandés par le Client sur le Produit cause une perte dimensionnelle jusqu'à 5% en comparaison avec les dimensions indiquées. Dans ce cas, les tolérances doivent faire référence aux dimensions indiqués en déduisant 5%.

Puidoux, le 01.01.2018

4.2 L'humidité relative du Decking est admissible jusqu'à un maximum de 18%.

4.3 Il pourra y avoir dans les lattes des petits trous (pin holes) et/ou des transpirations de résine ; ces deux phénomènes sont typiques de l'espèce et non pas un défaut. Lorsqu'il y a des feuillards, la coloration du bois pourrait être plus claire, ou il pourrait y avoir de légères taches. La forme rectiligne des lattes admet de légères déviations et courbures, qui ne compromettent pas l'installation, et qui pourront être corrigées en phase de pose, en prenant des précautions adéquates. Toutes les tonalités de couleur typiques de l'essence sont admises à l'intérieur de la fourniture. De légères fentes sont admises sur les têtes des lames ; elles sont dues à la rétraction/dilatation radiale du matériau, et elles pourront être éliminées en phase de pose quand on les assemblera bout à bout. Pour le matériel abouté est admis jusqu'au maximum de 2% de la longueur de la lame.

4.4 La pose du produit Decking devra être exécutée en suivant les indications données dans les manuels techniques et d'installation que vous pouvez trouver sur le canal YouTube ou sur le site ; ils peuvent éventuellement être fournis par WELEG sur demande. WELEG décline toute responsabilité pour des poses qui ne seraient pas conformes à ce qui est prescrit dans ces manuels.

4.5 WELEG ne sera en aucun cas responsable à l'égard du Client en cas d'utilisation des Produits pour des buts et/ou dans des contextes autres que ceux qui sont indiqués par WELEG dans ses manuels techniques.

5 CONTESTATIONS DE QUALITÉ

5.1 Les catalogues et tout support papier délivrés par WELEG ont seulement un but d'information et de démonstration. Par conséquent les fournitures sont exécutées suivant les standards commerciaux du produit, et donc toute différence éventuelle de couleur, de tonalité et de finition des profilés par rapport aux catalogues ne peut donner droit à aucune réclamation.

5.2 Toute contestation devra être soulevée dans une lettre recommandée avec A. R. dans les 8 (huit) jours à compter de la réception de la marchandise, et en tout cas avant le début de l'utilisation ou l'élimination.

5.3 L'utilisation ou l'élimination du matériel par le Client constitue sa propre reconnaissance que ce matériel correspondait au matériel stipulé et qu'il était adapté à l'usage auquel il était destiné, et constitue sa renonciation à toute contestation ou exception.

5.4 Au cas où d'éventuels défauts se révèleraient lors de la pose, le Client devra la suspendre tout de suite, en informant simultanément WELEG, sous peine de déchéance de tous ses droits.

5.5 La société WELEG Sàrl reconnaîtra aucun frais et ne fournira d'indemnité pour aucun dommage éventuel, qu'il soit direct ou indirect, à des choses même d'autrui et/ou à des personnes, qui découlerait des fournitures, sauf pour le retrait et le remplacement du matériel qui aurait été reconnu défectueux.

5.6 Les réclamations ou contestations éventuelles ne donnent au Client aucun droit de suspendre ou de retarder les paiements.

6 PRIX

6.1 La validité et le caractère définitif des prix sont conditionnés par les changements éventuels de coûts des matières premières, du fret, des transports, des tarifs portuaires, de la main d'œuvre, ainsi que du marché des changes. Tout changement des éléments susdits donnera droit à la révision des prix marqués dans la Confirmation de commande dans la mesure correspondant à l'importance de l'incidence des augmentations susdites.

6.2 De toute façon le Client a le droit de se retirer de l'achat au cas où cette révision serait supérieure à 5% du prix initialement stipulé, et faisant ainsi il renonce à toute prétention de dédommagement ou autre à l'égard de WELEG Sàrl.

6.3 Sauf accord différent, les prix sont entendus Franco Dépôt de WELEG.

7 PAIEMENTS

7.1 Les factures du vendeur doivent être réglées sans escompte ni déduction, sauf convention écrite contraire, en CHF (francs suisses) ou en EUR (euros), conformément aux indications qui figurent sur la facture ou le contrat de vente. L'obligation de paiement de l'acheteur est remplie lorsque le montant facturé est arrivé sur le compte postal ou bancaire du vendeur (date de valeur).

7.2 L'acheteur accepte que le vendeur décompte des paiements de l'acheteur avec la créance la plus ancienne. L'acheteur est considéré comme en retard dans son paiement à l'expiration du délai de paiement, sans l'envoi d'une lettre de rappel. Si l'acheteur est en retard dans ses paiements, l'ensemble des créances vis-à-vis du vendeur découlant de la relation d'affaires seront échues.

7.3 En cas de retard de paiement, le vendeur a le droit de supprimer tous les rabais consentis.

Puidoux, le 01.01.2018

7.4 Les retards de paiement et autres modifications dans la situation de l'acheteur qui remettent en cause le paiement de la marchandise ou du service, autorisent le vendeur à :

- Résilier en tout temps le contrat et à reprendre la marchandise ou à la réclamer à l'acheteur ou à ne pas lui fournir des services éventuels ;
- Faire valoir immédiatement toutes les créances existantes vis-à-vis de l'acheteur indépendamment de leur date d'échéance ou à exiger des sûretés pour ces créances ;
- Exécuter les livraisons restantes indépendamment des accords pris à ce sujet avec paiement d'avance ;
- Réclamer à l'acheteur des intérêts moratoires de 2 % au minimum supérieurs au taux d'intérêt habituel sur les comptes courants du Crédit Suisse et des frais de rappel d'un montant de CHF 30.-.
- Le droit de demander des dommages et intérêts ultérieurs demeure réservé.

8 RETOURS

8.1 Les retours sont acceptés uniquement s'ils ont été préalablement autorisés par WELEG et expédiés en «port franc» dans les emballages intacts dans les 30 jours suivant la livraison. Au cas où la société WELEG accepterait des retours après cette période, elle se réserve le droit d'appliquer une dépréciation sur la marchandise rendue, à son propre jugement incontestable et indépendamment de l'état de cette marchandise. Le pourcentage de dépréciation sera évalué cas par cas, et communiqué au client au moment de l'acceptation du retour.

8.2 Le Client est obligé de retourner le matériel qui a été substitué sous garantie, sauf renonciation par écrit de WELEG à recevoir ce matériel en restitution.

8.3 Il n'est admis en aucun cas de retourner du matériel fait sur mesure ou avec des travaux sur demande.

9 CONFIDENTIALITÉ

9.1 En signant la confirmation de commande, le Client, donne son approbation libre, consciente, informée, spécifique et inconditionnée au traitement de ses propres données par WELEG Sàrl destiné à tout ce qui est nécessaire pour l'exécution de la présente confirmation de commande, à l'envoi de matériel publicitaire, à l'accomplissement d'études de marché, à la réalisation d'activités promotionnelles ou de recouvrement des créances, et au partage des expériences de paiement. Le titulaire du traitement des données est WELEG Sàrl - TVA CHE-454.691.660

10 LIEU D'EXECUTION, FOR, DROIT APPLICABLE

Pour tout litige découlant d'un contrat ou des présentes conditions générales, le for juridique est selon le siège social de Weleg Sàrl. Les contrats et les présentes conditions générales sont régis par le droit suisse. Si certaines dispositions des présentes conditions générales devaient être déclarées nulles, la validité des autres dispositions n'en serait pas affectée.

Tous droits relatifs aux erreurs d'impression et aux modifications des indications de mesures et de prix et des données techniques demeurent réservés. 08.2012

Puidoux, le 01.01.2018

WELEG Sàrl
Route de Verney 18
1070 PUIDOUX
T. +41 (0) 21 946 14 10

F. +41 (0)27 722 81 02
S : www.weleg.ch
E : info@weleg.ch

WELEG Sàrl
Chemin du Milieu 104
1920 Martigny
T. +41 (0) 27 722 81 00